

Ces nouveaux problèmes apparus dans les pays ayant décidé de légaliser le cannabis



Article rédigé par *Atlantico*, le 06 juin 2023

Source [Atlantico] : Un nombre croissant de pays ont fait évoluer leur position sur la réglementation et la consommation du cannabis. La légalisation s'est accompagnée dans bien des cas de nombreux effets négatifs.

Atlantico : Vous avez récemment publié un article : [Corporate Complicity in Illicit Trade Is Undermining Cannabis Legalization](#). Quels sont les effets secondaires les plus dommageables que vous avez constatés dans le monde suite à la légalisation du cannabis ?

Benoît Gomis : L'une des principales stratégies commerciales utilisées par les compagnies de tabac au cours des dernières décennies est la contrebande, c'est-à-dire compter sur des intermédiaires pour faire passer leurs propres produits en contrebande dans le monde entier afin d'échapper aux impôts, d'augmenter leurs revenus et leurs bénéfices, ou d'opérer sur des marchés protégés par des sanctions ou d'autres barrières. Plus récemment, British American Tobacco a plaidé coupable en avril de contournement des sanctions et de fraude bancaire à la suite d'une enquête pénale menée par les autorités américaines et a accepté de payer une amende de 630 millions de dollars. Entre 2007 et 2017, BAT avait utilisé un intermédiaire en Corée du Nord pour continuer à opérer dans le pays malgré les sanctions. Nous avons vu des signes dans diverses parties de l'industrie naissante du cannabis. Certains des mêmes problèmes y émergent également. Le commerce illicite - de tabac, de cannabis ou d'autres produits - sape les cadres réglementaires et l'état de droit, alimente la corruption, réduit les recettes fiscales et fournit des produits moins chers et non réglementés, ce qui est particulièrement préjudiciable aux personnes les plus jeunes et les plus pauvres.

Comment les entreprises deviennent-elles [complices de commerces illicites](#) ? S'agit-il d'actions conscientes ou inconscientes ?

Dans une économie réglementée, un produit du cannabis peut devenir illégal à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement. Au stade de la production, les fabricants agréés peuvent ne pas déclarer une partie de leur production (pour échapper aux taxes et contourner d'autres exigences sanitaires) ou introduire des produits illégaux dans la chaîne d'approvisionnement légale. Au niveau de la distribution en gros, les produits fabriqués légalement peuvent être détournés vers des marchés illégaux, soit au niveau national, soit à l'étranger. Au stade de la vente au détail, les magasins peuvent vendre des produits illégaux, ou des produits légaux peuvent être distribués par des détaillants non agréés. La collusion des entreprises avec le commerce illicite peut aller de l'implication directe (une stratégie claire et intentionnelle) à la complicité (les fabricants s'appuyant sur des distributeurs connus pour être impliqués dans des activités illégales) ou à l'incapacité de contrôler leurs chaînes d'approvisionnement.

Cette collusion est-elle la raison pour laquelle la légalisation n'a pas tué les marchés illégaux ?

Cela en fait partie, en plus des marchés légaux qui ne parviennent pas à répondre à la demande (bien que le Canada ait un problème d'offre excédentaire) ou à atteindre les habitants de certaines communautés (par exemple, les zones rurales éloignées), les marchés illégaux offrant une plus large gamme de produits, les

écarts de prix et de qualité, et les groupes criminels organisés et les petits acteurs exploitant cette phase de transition. Il est bien sûr irréaliste de s'attendre à ce que les marchés illégaux disparaissent complètement, mais les autorités des juridictions où le cannabis est devenu légal s'attendaient généralement à ce que les marchés illégaux diminuent plus rapidement que ce que nous avons vu.

[Lire la suite](#)

06/06/2023 01:00